



Vol de droit d'auteur

Par **PIRES**, le **04/02/2019** à **18:13**

J'ai rompu mon contrat avec ma maison d'editions : Verone, (depuis octobre 2017) et mon livre est toujours en vente sur leur catalogue, et distribué par Amazon qui a encorte effectué une vente le mois dernier.

Les griffes du chat : Marie-Elisabeth PIRES

Il est inscrit sur mon livre 4 titres de livres bonapartistes appartenant à Mr JADIN.

J'ai fait appel à un avocat qui m'a conseillée de laisser tomber au mois de décembre 2018, et de m'arranger à l'amiable !

Je souhaite savoir quel chemin entreprendre pour que ce vol de droit d'auteur cesse.

Je vous remercie très sincèrement pour votre réponse.

ME PIRES